

## ATTESTATION NUMÉRIQUE ANNUELLE DE SUIVI DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE

Année 2024

**NOTATION ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE**  
3 feuilles vertes



L'entité est conforme au dispositif Eco Energie Tertiaire pour 2030

Réf. OPERAT EFA : 84735046900023\_82500\_IHM\_115738

Entité : **MIDI GASCOGNE**

Adresse : **1487 ROUTE DE TOULOUSE**  
**82500 BEAUMONT DE LOMAGNE**

Zone climatique : **H2c**

Assujettissement :  Bâtiment en entier  Partie de bâtiment  Ensemble de bâtiments

Catégorie d'activité majoritaire : **Santé - Centres Hospitaliers**

### Objectifs

Modulation des objectifs :  Volume activité  Dossier technique

Objectifs en valeur absolue 2030 : **186 kWh/m<sup>2</sup>/an**

Objectifs en valeur relative 2030 : **102 kWh/m<sup>2</sup>/an**

Les objectifs sont susceptibles d'être modulés en fonction du volume d'activité et/ou du dossier technique, conformément aux dispositions réglementaires.

### Suivi des consommations

Consommation surfacique EF PCI (ajustée des variations climatiques)  
 Évaluation émissions CO<sub>2</sub> surfaciques (brutes)

Référence 2010

135 kWh/m<sup>2</sup>/an  
 10 kg eq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an

2022

117 kWh/m<sup>2</sup>/an  
 7 kg eq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an

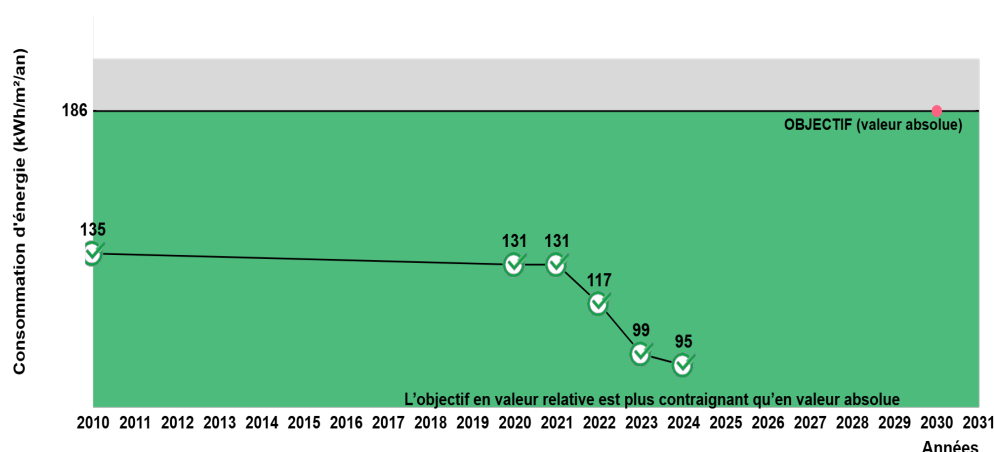
2023

99 kWh/m<sup>2</sup>/an  
 6 kg eq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an

2024

95 kWh/m<sup>2</sup>/an  
 6 kg eq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an

### Suivi période 2020-2030



#### Légende

- Ratio de consommations supérieur au ratio de référence modulé\*\*.
- Ratio de consommations supérieur de plus de 10% à la tendance vers l'objectif en valeur absolue.
- Ratio de consommations dans la tendance attendue vers l'objectif en valeur absolue.
- Ratio de consommations inférieur à la tendance vers l'objectif en valeur absolue.
- Ratio de consommations inférieur à l'objectif en valeur absolue.
- Tendance vers l'objectif en valeur absolue.
- Consommation ajustée des variations climatiques supérieure à l'objectif 2030.
- Consommation ajustée des variations climatiques conforme à l'objectif 2030.

\*\*Le ratio de référence modulé peut être différent du ratio de consommations déclaré pour l'année de référence du fait de modulations. Pour + d'information sur le ratio de référence modulé, voir le document « Guide utilisateur OPERAT – Objectifs et Attestation » sur OPERAT.

\* n.c. : donnée pas encore calculée dans OPERAT.

Les données citées sont déclaratives et n'ont pas été vérifiées par les services de l'État.  
Document généré à partir de l'application OPERAT le 03/07/2026 à 11:57.